



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Comité des fêtes de Villers la Faye vous invite à son assemblée générale ordinaire qui aura lieu le **vendredi 10 mars 2023, à 20h00 à la Salle Georges Leluc.**

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Renouvellement des adhésions
- Renouvellement du bureau
- Calendrier et budget prévisionnel des différentes actions

Seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent participer aux votes de l'assemblée générale.

A l'issue de cette assemblée, un verre de l'amitié vous sera proposé.

Si vous désirez nous aider à faire vivre notre village et souhaitez participer à nos actions, vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion (cotisation de 1 euro) qui vous donnera un droit de vote à l'Assemblée Générale.

Nous vous attendons nombreux.

Le président

Vincent JOURNEAUX



BULLETIN D'ADHÉSION 2023

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

N° de tél :

E.mail :

.....@.....

Année d'adhésion : 2023

Durée de l'adhésion : Annuelle

En adhérant à l'association Villers la fête, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association.

Fait le

A.....

Signature